

RAPPORT D'ACTIVITÉ CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME ÉDITION 2024

drome.chambres-agriculture.fr











L'année 2024 a été marquée par une conjoncture agricole difficile. Dans cet environnement complexe, aux incertitudes croissantes, la Chambre d'agriculture de la Drôme a fait preuve d'une forte résilience. A l'instar de la profession agricole, nous avons su nous adapter, faire preuve d'agilité et rester à l'écoute des agriculteurs en leur proposant des accompagnements sur-mesure. En parallèle, nous avons maintenu notre rôle de partenaire privilégié des collectivités, en développant des projets de territoire soutenant une agriculture durable et compétitive.

2024 est synonyme également de la fin de 6 années d'engagement pour nos élus et de la clôture du projet « CAP 2025, ensemble cultivons notre avenir ». Tout au long de l'année, nos équipes sont restées pleinement engagées pour donner vie à cette feuille de route, qui visait à positionner l'agriculture de la Drôme sur des sujets porteurs de valeur, en phase avec les attentes de la profession et de la société. Le climat, l'eau, le renouvellement des générations, l'alimentation, les énergies renouvelables, le foncier...sont tant de sujets que nous vous invitons à découvrir dans ce rapport d'activité.

2024 est aussi une année symbolique : celle du centenaire des Chambres d'agriculture. Depuis 100 ans, la Chambre d'agriculture de la Drôme est l'acteur du « dernier kilomètre », au plus près des besoins du monde agricole, avec qui elle continuera de bâtir l'agriculture d'aujourd'hui et d'imaginer celle de demain.

Bonne lecture!

Jean-Pierre Royannez, Président Damien Colin, Directeur général













Qui sommes-nous ?	р 04 р 05
otre gouvernanceotre projet stratégique	р 0 <i>6</i> р 10
Engagement 1 Installation & transmission	
Chiffres clés installation-transmission	р 12 р 13 р 13
Engagement 2 Alimentation & circuits courts	
Chiffres clés circuits courts Bienvenue à la Ferme L'Abricot des Baronnies La structuration de filières	p 14 p 14 p 15 p 15
Engagement 3 Multiperformance & transition agricole	
OUGC MAEC Ambition climat Prospect'Aura 2040	p 16 p 16 p 17 p 17
Engagement 4 Technologie & numérique	
Mes Parcelles	p 18 p 19 p 19
Engagement 5 Transition énergétique & préservation des ressources	
Préservation de la qualité de l'eau	p 20 p 20 p 21
Engagement 6 Conseil & formation	p 21
Chiffres clés Proagri	p 22 p 23 p 23
La vie de la Chambre d'agriculture	
Bilan financier	p 24 p 25 p 27 p 27



La Chambre d'agriculture de la Drôme fait partie d'un réseau de 103 Chambres départementales et régionales, disposant d'une expertise reconnue et d'une proximité unique avec les agriculteurs et les collectivités.

Elle participe au développement de la souveraineté alimentaire du département, renforce l'attractivité du métier d'agriculteur.rice et crée des relations constructives avec le monde agricole.

La Chambre d'agriculture bénéficie de l'autonomie administrative et est soumise à la tutelle des pouvoirs publics. Autrement dit, il s'agit d'une structure à caractère administratif dont l'originalité repose sur la réalisation de missions de service public, de missions d'intérêt général et de la vente de services.

ORGANISME CONSULAIRE

Par les avis rendus lors de consultations et par la représentation assurée par ses élus dans les instances de décision, elle contribue à orienter l'agriculture et à en porter les intérêts auprès des décideurs politiques et économiques.

AU SERVICE DU MONDE AGRICOLE

Par la mobilisation de ses équipes, elle apporte un appui et des conseils de façon experte et indépendante aux entreprises agricoles et aux territoires qui lui font confiance.

ET DE L'INTÉRET GÉNÉRAL

Elle contribue au dynamisme et à la performance de l'agriculture en préparant les modèles d'agricultures de demain, en lien avec les enjeux de société.





LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POSSÈDE DES VALEURS QUI FONT SON IDENTITÉ :

♥ PROXIMITÉ

avec les acteurs de terrain : savoir écouter, comprendre, identifier les attentes et apporter des réponses adaptées.

O DÉVELOPPEMENT

des entreprises agricoles et de leurs actifs, en agissant sur les leviers de la triple performance.

O EXPERTISE

de ses collaborateurs afin de prendre en compte la diversité des enjeux agricoles du département.

OUVERTURE

à tous les projets permettant de conforter l'attractivité agricole de la Drôme.

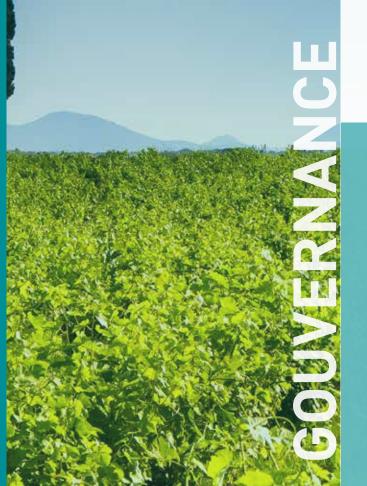
⊘AUDACE & CONFIANCE

en la capacité créatrice de ses collaborateurs.



34 MEMBRES

- 26 membres élus
 8 membres associés



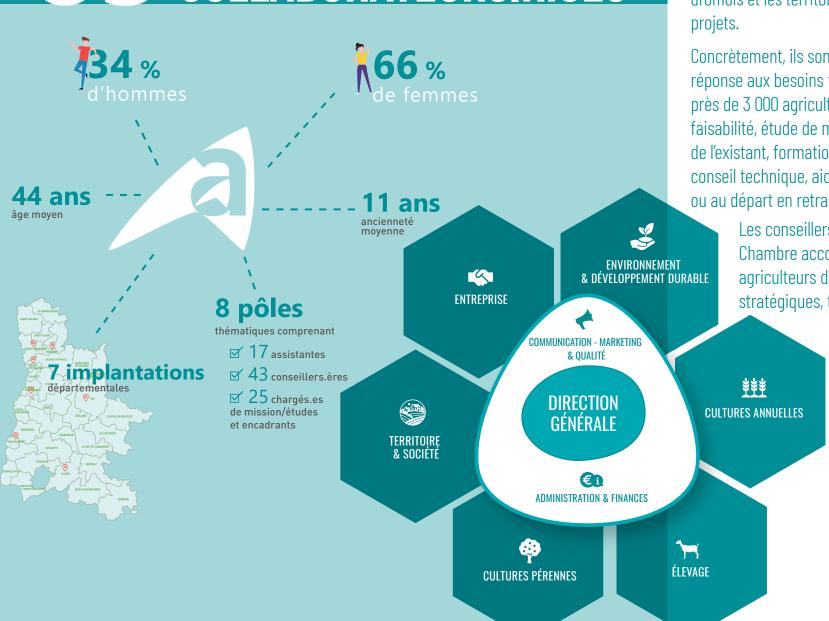
La Chambre d'agriculture de la Drôme est un établissement public consulaire, piloté par des élus professionnels représentant les principaux acteurs du secteur agricole drômois, dans différentes instances de gouvernance : session, bureau, commissions thématiques.

Tous agriculteurs ou agricultrices, les élus de la Chambre d'agriculture de la Drôme œuvrent toute l'année pour représenter la profession auprès des instances publiques. Ils portent la décideurs politiques, afin d'orienter les décisions de demain en faveur d'une agriculture responsable et rémunératrice.

LES ACTIONS EN 2024

- de service, qui délibèrent, fixent les orientations générales et la stratégie de l'établissement.
- définissent les grandes orientations de la politique agricole départementale et assurent sa diffusion dans les instances où siègent ses membres.
- **✓ 12 intercommunalités** rencontrées pour leur partager les évolutions agricoles du territoire.

83 COLLABORATEURS.RICES

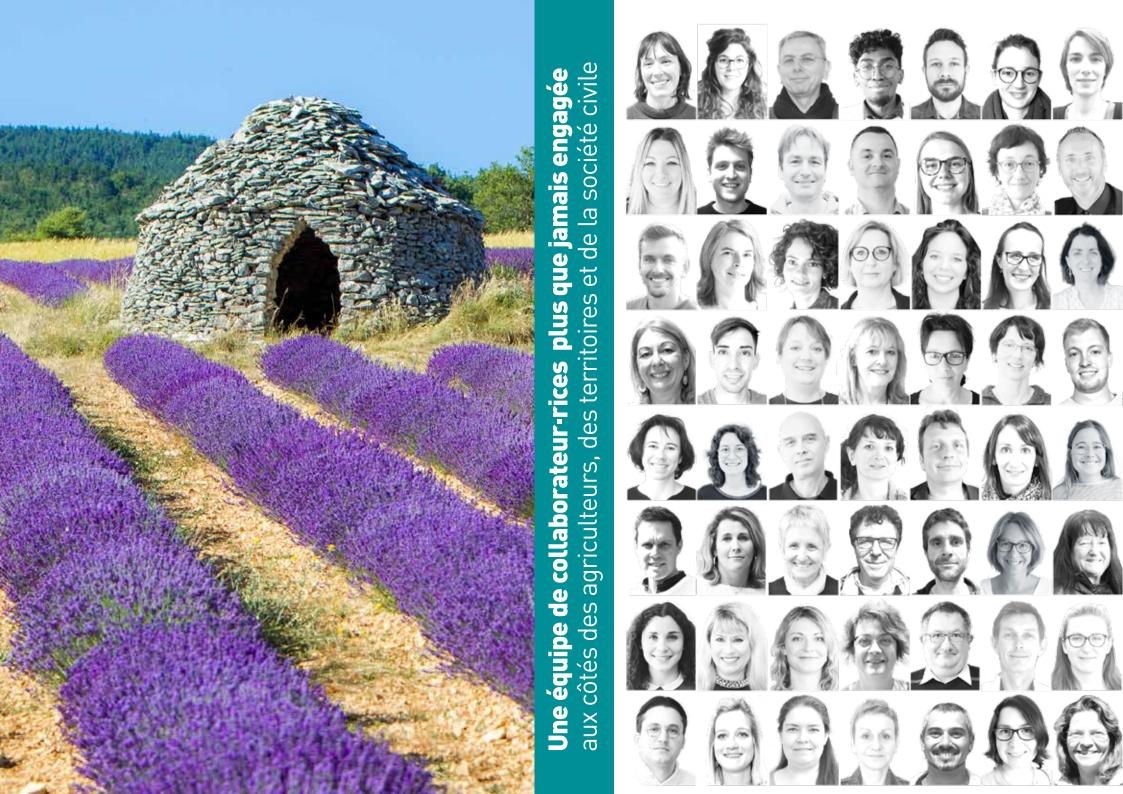


Tout au long de l'année, les 83 collaborateurs et collaboratrices de la Chambre d'agriculture accompagnent les agriculteurs drômois et les territoires dans leurs

Concrètement, ils sont intervenus en réponse aux besoins très variés de près de 3 000 agriculteurs : étude de faisabilité, étude de marché, analyse de l'existant, formation, installation, conseil technique, aide à la reprise ou au départ en retraite...

> Les conseillers de la Chambre accompagnent les agriculteurs dans leurs choix stratégiques, techniques ou

économiques. Le tout en s'appuyant sur leurs nombreuses références et en totale indépendance.







Dans le cadre de la mandature 2019-2025, le réseau des Chambres d'agriculture a élaboré collectivement un projet stratégique. Partagé et mis en œuvre dans chaque région et département, il se structure en 3 axes principaux, comporte 16 domaines d'activités stratégiques et se décline en autant d'actions phares.

Pour assurer la cohérence et la performance de ses actions, la Chambre d'agriculture de la Drôme a élaboré, à partir du projet stratégique national, son plan d'actions « CAP 2025 : ensemble cultivons notre avenir », qui s'articule autour de 6 engagements majeurs.

À destination des agriculteurs et des territoires, il affirme l'ambition de la Chambre d'agriculture de se situer au centre de l'écosystème agricole et rural du département.

PROJET STRATÉGIQUE NATIONAL

AXE 1

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES AXE 2

CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES AXE 3

FAIRE DIALOGUER AGRICULTEUR.RICE ET SOCIÉTÉ

4

16 DAS

1. Installation

2. Conseil

3. Groupes innovants

4. Élevage

5. AAP

6. Numérique

7. Formation

8. PAC

9. Projets filières

10. Agriculture biologique

11. BAF

12. Bois

13. Agriculture urbaine

14. Intercommunautés

15. Consulaire

16. Communication

DAS: Domaines d'activités stratégiques

AAP : Appel à Projets BAF : Bienvenue à la ferme PAC : Politique Agricole Commune



PROJET STRATÉGIQUE DÉPARTEMENTAL « CAP 2025 »

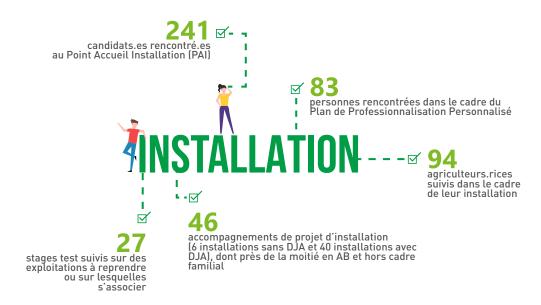
6 ENGAGEMENTS

- 1. Installation & transmission
- 2. Alimentation & circuits courts
- 3. Multiperformance & transition agricole
- 4. Technologie & numérique
- 5. Transition énergétique & préservation des ressources
- 6. Conseil stratégique

ENGAGEMENT 1: INSTALLATION & TRANSMISSION

Renforcer la place de l'agriculture dans l'économie départementale en favorisant l'émergence d'exploitations innovantes, vivables et adaptées aux nouvelles attentes. En faire une force en vue de renforcer l'attractivité en Drôme.





TRANSMISSION

🕝 🗹 54 personnes rencontrées au Point Accueil Transmission (PAT)

✓ 23 stagiaires présents à la formation « Je me prépare à transmettre mon exploitation »





Stage 21h

Le stage 21h est destiné aux porteurs de projets agricoles souhaitant s'installer.

Il est suivi par tous les candidats demandant la Dotation Jeune Agriculteur (DJA). L'objectif est d'accompagner la réflexion sur le projet d'installation en permettant aux participants de confronter leur point de vue avec celui d'autres stagiaires. Ce stage vise également à fournir les informations essentielles à l'installation dans le cadre du parcours aidé (DJA). Il aborde plusieurs thèmes clés à travers diverses interventions :

- Aspects réglementaires : fonctionnement de la DDT et principales réglementations en agriculture.
- Aspects financiers : outils de financement et analyse de projets concrets avec une banque.
- Aspects sociaux : présentation des services de la MSA.
- Le parcours DJA et les aides pour les jeunes agriculteurs.
- L'accès à l'eau en agriculture : identifier les besoins en eau, comprendre la réglementation et les ressources locales.
- Témoignage d'un agriculteur récemment installé : retour d'expériences sur les défis, les solutions et les étapes au démarrage d'une exploitation.
- Environnement et biodiversité : partage d'expériences et présentation des expérimentations de la plateforme TAB d'Étoile-sur-Rhône.
- Communication positive : enjeux de la communication dans le métier d'agriculteur à travers des mises en situation.

Ce stage offre ainsi un cadre d'échange riche et varié pour préparer son projet d'installation en agriculture.

L'action phare

QUINZAINE DE LA TRANSMISSION

Chaque année en novembre, le réseau des Chambres d'agriculture se mobilise pour organiser la Quinzaine de la Transmission-Reprise avec un double-objectif : sensibiliser les agriculteurs et les partenaires aux enjeux du renouvellement des générations agricoles et mettre en avant les actions d'accompagnement des Chambres pour favoriser l'installation-transmission. Plus de 100 manifestions ont été organisées fin 2024 dans toute la France : réunions d'informations, formations, entretiens individuels et rencontres avec des conseillers, forums, webinaires, visites de fermes à reprendre...

La Chambre d'agriculture de la Drôme s'est associée à cette 9° édition avec l'organisation de plusieurs évènements :

✓ La visite d'une ferme à céder sur Eurre, produisant et transformant ses céréales. Cette visite a permis d'identifier plusieurs porteurs de projets qui poursuivent à ce jour leur réflexion de reprise.

☑ Une permanence commune Point Accueil Transmission, service retraite de la MSA à Nyons, avec le soutien de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) qui a permis d'informer une dizaine d'agriculteurs sur leur transmission et leur retraite.

☑ La 3° session 2024 de la formation « Je me prépare à transmettre » décentralisée à l'antenne de Montboucher-sur-Jabron.

☑ Le 1er forum Transmission à Crest, destiné aux agriculteurs de plus 55 ans et réunissant la Chambre d'agriculture, la MSA, le Crédit Agricole, Groupama, Cerfrance, SAFER...

À l'occasion de cette quinzaine, différentes publications ont été réalisées :

☑ Un article bilan de la visite de la ferme dans L'Agriculture Drômoise ; ☑ La 8° lettre de la transmission, envoyée aux agriculteurs drômois s'approchant de l'âge de la retraite ;

☑ Un nouveau flyer « Mon parcours de la transmission » reprenant les différentes étapes et échéances de la transmission et précisant le rôle, les missions et les compétences de chaque structure en matière de transmission.



ENGAGEMENT 2: ALIMENTATION & CIRCUITS COURTS

Structurer la contribution de l'agriculture à la demande sociétale d'une alimentation saine et locale, en favorisant la logique de l'offre dédiée et de qualité et ce quel que soit le segment de marché.



CIRCUITS COURTS





4 lettres d'information envoyées à 1 379 fermes en circuits courts.



primés au Concours Fermiers d'or, dont 2 premiers prix. 11 sessions de formation

correspondant à 20 journées pour 111 participants, sur les thèmes de l'hygiène en atelier fermier ou en point de vente collectif, le numérique, le développement d'activités de diversification, la communication et le fonctionnement de collectifs.

84 adhérents ⋅

font partis de l'association Bienvenue à la Ferme



dans les fermes adhérentes au réseau BAF





☑ Un pique-nique géant

réunissant 15 producteurs BAF sur la place du Champ de Mars à Valence. Restauration et animations sur place.

☑ Stand au salon CSE de Valence -

Promotion des offres de coffrets gourmands BAF pour les comités d'entreprise. Contact avec + de 40 comités d'entreprise et + de 400 coffrets confectionnés.



L'Abricot des Baronnies

L'Abricot des Baronnies a été reconnu en Indication Géographique Protégée le 2 avril 2024 par le bulletin du Journal Officiel de la Communauté Européenne. Un marathon de neuf années de travail collectif entre les producteurs, les metteurs en marchés et la Chambre d'agriculture, dans un contexte climatique compliqué.

Les caractéristiques de ce nouveau Signe Officiel de Qualité Drômois :

- Un abricot de montagne, véritable trait d'union gustatif entre la Provence et les Alpes.
- Une zone géographique de 88 communes perchées et sauvages qui regardent le Mont Ventoux depuis le Parc Naturel régional des Baronnies Provencales.
- Treize variétés sélectionnées avec une maturité optimale.
- Un taux de sucres de 12 degrés brix garanti.
- Une coloration et une surimpression qui sont la signature des coteaux provençaux et préalpins.
- Une fraîcheur du fruit avec une durée de stockage limitée à 14 jours.



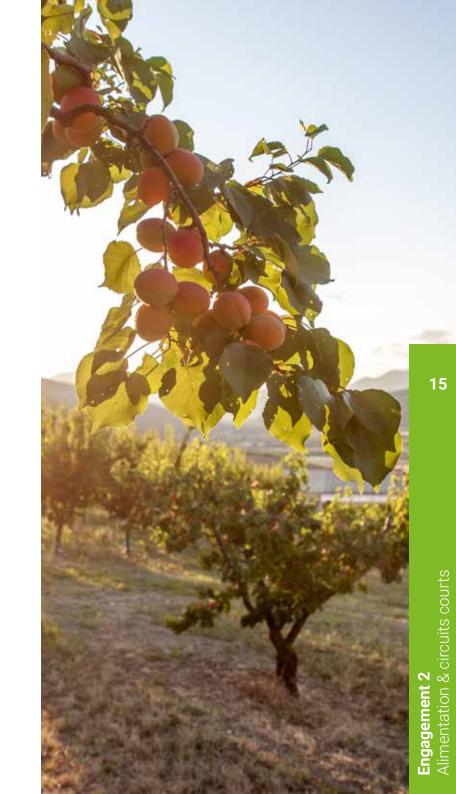
L'action phare

LA STRUCTURATION DE FILIÈRES, UNE MISSION CLÉ À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

La Chambre d'agriculture souhaite travailler à l'échelle des filières locales pour interroger des fonctionnements solidement ancrés et les structurer durablement sur des fondements d'équité. Alors que le Club Drômois de l'Alimentation avait prévu d'orienter ses services vers les professionnels (agriculteurs, restaurants, entreprises agroalimentaires, supermarchés, etc.), la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée (CCVD) y a vu une capacité de travail à l'échelle des filières, c'est-à-dire sur tous les maillons : de la production à la commercialisation en passant par la transformation. La CCVD a bâti un projet appelé «Relocalisation des filières», doté d'une approche systémique innovante, qui s'appuie sur le Club drômois de l'Alimentation (composé des 3 chambres consulaires et du Département), le Cluster Bio et Agribiodrôme.

Quatre filières emblématiques du territoire ont été priorisées : fruits, légumes, volailles de chair et céréales panifiables. Ce projet a débuté par un état de ces 4 filières, basé sur des éléments bibliographiques et surtout, sur plus de 70 entretiens réalisés auprès de ceux qui forment les filières, sur le territoire et au-delà : agriculteurs, coopératives, boulangers, commerces de proximité, grossistes, ateliers de transformation, grandes et moyennes surfaces, magasins spécialisés, etc. S'en est suivie la réalisation de 4 fiches synthétiques, schématisant les filières et identifiant les enjeux de chacune d'elles : partage de la valeur, interconnaissance des acteurs, structuration de filières, itinéraires techniques, défaut de matériel...

En juin 2024, une soixantaine d'actions ont été imaginées telles que l'accompagnement au sourcing et à la commercialisation, la valorisation des pratiques vertueuses existantes, l'expérimentation de variétés économes en eau et adaptées au marché, la création d'une dynamique collective entre les producteurs de légumes, etc. Depuis l'automne 2024, plusieurs actions ont débuté, concrétisant les ambitions du projet.



ENGAGEMENT 3: MULTIPERFORMANCE & TRANSITION AGRICOLE

Accompagner les différentes filières à développer les systèmes de production de demain, économes en intrants, résilients face à l'évolution climatique et tenant compte des ressources disponibles.



ORGANISME UNIQUE DE GESTION COLLECTIVE DE LA DRÔME

de volumes prélevés pour l'irrigation collective sur l'ensemble du périmètre de l'OUGC 26.

de volume prélevés pour l'irrigation individuelle.

des prélèvements agricoles ont lieu dans des ressources sécurisées (le Rhône, l'Isère et la Bourne). Les 29 % restant sont prélevés dans des milieux plus sensibles.

Porté par la Chambre d'agriculture de la Drôme, l'OUGC 26, chaque année :

- ☑ Recense les besoins d'eau pour l'irrigation.
- ☑ Propose un plan de répartition entre les préleveurs-irrigants, ainsi que des mesures préventives permettant une meilleure gestion des usages en cas de situation de crise. ✓ Notifie les irrigants du volume qui leur est autorisé par arrêté préfectoral.
- le bilan de volumes prélevés qu'il transmet aux services de l'État.

LES MESURES AGROENVIRONNEMENTALES **ET CLIMATIQUES**

Les MAEC permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale. Ces mesures sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique.

Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture accompagne les exploitations dans la réalisation de diagnostics d'exploitation et de plans de gestion. Au total, ce sont :

- ✓ 61 exploitations suivis sur le Parc naturel régional des Baronnies provençales et la Communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux.
- ✓ 20 exploitations sur le Parc naturel régional du Vercors et la Communauté de communes du Val de Drôme.



Ambition Climat

Le changement climatique n'attend personne, et surtout pas les agriculteurs. Pour maintenir une activité économique agricole, l'adaptation des exploitations est donc nécessaire.

Mais comment aborder ce sujet complexe et parfois anxiogène avec les agriculteurs? Pour répondre à cette question, la Chambre d'agriculture de la Drôme a décidé d'organiser son conseil climat au sein d'une démarche nommée « Ambition Climat ». Un groupe d'une dizaine de collaborateurs, de divers métiers (communication, conseil aux filières, conseil installation...), a travaillé sur le sujet au cours de l'année 2024.

Le programme Climaterra (financé par le Casdar) a permis de repérer les méthodes de conseil adéquates ainsi que les outils les plus pertinents. Le groupe s'est ensuite formé à certains de ces outils et les a testés auprès d'agriculteurs, de conseillers ou de formateurs. Le défi consiste à réflexion globale sur leur exploitation et à les mobiliser pour qu'ils agissent en conséquence. Pour cela nous leur proposons une méthode innovante : sérieux « Resil Game »! Cette montée en compétence nous a également permis d'être lauréat d'un appel à projets de l'ADEME pour Nord Drôme sur le sujet : une belle

L'action phare

PROSPECTAURA 2040

Après 18 mois de travail, le comité de pilotage du projet PROSPECT'AURA 2040, composé d'agents et d'élus des Chambres départementales d'agriculture de la région, a élaboré cinq scénarios d'avenir pour l'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette démarche prospective, fondée sur la méthode du CNAM, vise à explorer les futurs possibles de l'agriculture régionale et à analyser les impacts sur les exploitations, les filières et les territoires afin d'anticiper les évolutions.

En septembre 2024, un groupe réunissant élus et salariés de la Chambre d'agriculture, étudiants et enseignants agricoles, ainsi que divers partenaires (syndicats, OPA, coopératives, État, etc.), a identifié les enjeux spécifiques pour l'agriculture de la Drôme pour chaque scénario envisagé. Il reste désormais à partager ces résultats avec les partenaires agricoles pour élaborer des plans d'action à l'échelle départementale.

Au niveau régional, 2025 sera une année de synthèse des enjeux départementaux, afin d'identifier les points communs et les spécificités, et de définir des plans d'action adaptés. Un chiffrage d'un ou plusieurs scénarios, sur des thématiques précises, sera réalisé pour évaluer les impacts sur l'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes et affiner les plans d'action.

PROSPECT'AURA 2040 Prospecter pour construire l'avenir des agricultures d'Auvergne-Rhône-Alpes



ENGAGEMENT 4 : TECHNOLOGIE & NUMÉRIQUE

Permettre aux agriculteurs de bénéficier des avancées procurées par l'apport des technologies et du numérique. Nous voulons nous en saisir afin d'apporter aux agriculteurs des solutions visant à améliorer leur quotidien et accroître leur compétitivité.





Une irrigation optimisée grâce au numérique

L'outil d'aide à la décision Net-Irrig by Seabex.

Déployé depuis plusieurs années par la Chambre d'agriculture de la Drôme, l'OAD Net-Irrig a fait peau neuve en 2024 avec le partenariat de la Chambre d'agriculture du Loiret (concepteur de l'outil) et de la startup Seabex*. L'outil permet de réaliser un bilan hydrique à la parcelle, c'est-à-dire de suivre l'évolution de la réserve en eau du sol sous forme graphique en tenant compte des pluies et du climat (ETP). Cet outil, dont la présentation a été revue pour encore plus de facilité d'utilisation. est disponible sur les principales productions incluant les grandes cultures, les légumes, l'arboriculture et la vigne. Il permet de maîtriser le rendement et la qualité des productions tout en optimisant les coûts d'irrigation. Nouveautés 2024 :

- Une application mobile, simple et intuitive.
- Des préconisations plus explicites sur les prochaines irrigations.
- Une importation automatique de la pluviométrie depuis les stations Weenat, Sencrop et Fieldview.

*La startup Seabex a reçu le Trophée de l'innovation au concours Green Startup 2023 pour ce projet.

L'action phare

LA MESURE DE LA POUSSE DE L'HERBE, UN DISPOSITIF NATIONAL POUR GUIDER LA NOUVELLE ASSURANCE RÉCOLTE

Dans un contexte de plus en plus incertain en matière de climat, une réforme sur l'assurance récolte a été mise en place le 1er janvier 2023. En réponse aux problématiques remontées par la profession agricole quant à l'estimation des pertes de récolte, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a mis en place un dispositif de mesures pluriannuelles de la pousse de l'herbe. L'Observatoire National de la Pousse de l'Herbe (ONPH), réseau de 350 fermes de référence co-piloté par Chambres d'agriculture France et l'Institut de l'élevage (Idele), a ainsi pour objectif de fournir des données terrains afin d'estimer les stocks d'herbe des prairies pâturées et de guider ainsi la nouvelle assurance récolte.

Au total en 2024, ce sont 350 exploitations sur 70 régions fourragères qui ont été analysées tous les 10 jours.

Ces analyses sont réalisées à l'aide d'un herbomètre connecté permettant la mesure de la hauteur de la pousse d'herbe et de la biomasse en utilisant la technologie ultrasons. Une fois les parcelles cartographiées, elles sont reconnues grâce à un GPS intégré fonctionnant avec le téléphone portable ou la tablette de l'utilisateur. Ainsi, les informations sont remontées directement dans l'interface de l'utilisateur qui peut les consulter puis gérer au mieux la ressource fourragère de son exploitation.

Dans la Drôme, 4 exploitations situées dans le Vercors sont suivies par l'équipe Élevage de la Chambre d'agriculture de la Drôme :



✓ 1 exploitation en ovin lait

✓ 1 exploitation en caprin

Les références générées par ces suivis sont synthétisées dans la newsletter Pâtur'RA 26-38 de la Chambre d'agriculture.



ENGAGEMENT 5 : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Contribuer à la transition énergétique tout en préservant les ressources : l'eau, l'air et le sol.



PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Afin d'accompagner les agriculteurs dans la préservation de la qualité de l'eau, la Chambre d'agriculture s'implique dans la mise en œuvre de programmes d'actions de 14 captages prioritaires, ce qui représente 1 325 agriculteurs et 31 760 ha de SAU.

Les accompagnements mis en œuvre sont très variés : piloter sa fertilisation avec ou sans engrais de ferme, valoriser les effluents de méthanisation, diagnostics de problèmes de fertilité, essais de biostimulants, couverts végétaux et effet engrais vert en grandes cultures, agriculture de conservation des sols, piégeage de l'azote relarqué après un arrachage de vergers, désherber sans les molécules ayant déjà impacté nos captages, retrouver des sols vivants et bien d'autres sujets encore.

URBANISME

réunions d'urbanisme auxquelles la CA26 a participé (dont 2 SCOT et 3 PLU intercommunaux).

projets d'urbanisme notifiés et traités.

Commissions Départementales de Préservation des Espaces Agricoles Naturels (CDPENAF) dans lesquelles la CA26 est intervenue

Zones Agricoles servitudes d'urbanisme) d'élaboration couvrant au total environ 2350 ha.

☑ Compensation collective agricole sur le territoire de Valence Romans Agglo: signature d'un protocole d'accord pour une enveloppe initiale de 1,7 M€ destinée à financer des actions de développement économique agricole. D'abord lié au développement de la zone Rolvatain, ce cadre servira à tout autre projet impactant l'espace agricole sur le territoire de l'agglo.

☑ Projets routiers: intervention active dans 6 projets impactant l'espace agricole (échangeurs A7, calibrages, déviations).

☑ Indemnisation des exploitants agricoles : déclinaison de protocole « expropriation » signé en 2023 dans les différents centres techniques du Conseil départemental ; rédaction de rapports d'évaluation pour le compte des exploitations agricoles à hauteur de 250 000 € de préjudice.

☑ Gestion des espaces naturels : 12 projets traités (arrêté de protection de biotopes, zone de préemption ENS, ouvrage GEMAPI...).

☑ Énergies renouvelables : élaboration du document-cadre pour l'implantation des centrales photovoltaïques au sol ; adoption d'une position Chambre sur l'agrivoltaïsme (session du 27 septembre).



Le document-cadre départemental photovoltaïque

Elaboré sur proposition des Chambres départementales d'agriculture, ce texte doit repérer les surfaces sur lesquelles peuvent s'implanter d'éventuels parcs photovoltaïques au sol (à bien distinguer des installations agrivoltaïques).

Forte de cette mission légale, la Chambre d'agriculture de la Drôme a pu qualifier un gisement d'environ 540 hectares de terres de moindre intérêt agricole, et réparties sur près de 110 communes.

Fruit d'une analyse de terrain, ce travail concilie les impératifs de développement des énergies renouvelables avec les enjeux de préservation des surfaces agricoles.



L'action phare

LA GESTION DES SOLS

Le sol sous-tend de nombreux enjeux agricoles : viabilité des systèmes de production, foncier, adaptation au changement climatique et atténuation. La Chambre d'agriculture de la Drôme s'investit donc fortement sur ce dossier par plusieurs actions :

✓ Former les agriculteurs à la compréhension des sols et à leurs rôles dans la productivité des cultures. En 2024, trois formations ont été réalisées et adaptées au public, au contexte et aux productions :

- les bases de la fertilité des sols.
- la fertilité des sols en milieu calcaires.
- les sols en plantes aromatiques.

Une formation sur l'**agriculture régénérative** a abordé les sols de manière plus transversale.

✓ Évaluer le potentiel agronomique d'un sol en cas de transmission ou avant l'installation de projets photovoltaïques ou agrivoltaïques.
 ✓ Accompagner des agriculteurs dans la mise en place de solutions innovantes :

- Animation de groupes : ACS, AB, adaptation des systèmes de production.
- Organisation d'un rallye des sols sur le captage d'Albon, incluant des diagnostics parcellaires sur les exploitations.
- Accompagnement sur les couverts végétaux et estimation de leurs restitutions au sol en grandes cultures et en PPAM.

☑ Développer l'expérimentation sur des territoires pilotes :

- Nord-Drôme et Drôme des collines : via un appel à projets ADEME pour accompagner les agriculteurs face au **changement climatique** qui inclue un volet sur les sols.
- Vallée de la Drôme: en tant que partenaire d'un laboratoire vivant sur les sols, Living Lab Solvi'Terra, qui doit expérimenter des solutions opérationnelles sur les exploitations agricoles à l'échelle d'un territoire.

✓ Préserver le foncier agricole au travers des activités de la cellule foncier-urbanisme ou lors de réhabilitations de sols dégradés (remise en état de carrières ou de friches urbaines).

✓ Accompagner les collectivités dans l'aménagement de leur territoire pour une meilleure prise en compte des potentialités agricoles des sols.

☑ Sensibiliser un plus large public aux enjeux des sols, par l'animation de 5 fresques du sol en 2024 avec des enseignants, des étudiants, des conseillers ou des élus.



ENGAGEMENT 6: CONSEIL & FORMATION

Consolider notre place d'acteur majeur du développement agricole et accompagner par notre large gamme d'expertises indépendantes les trajectoires des exploitations.







En 2024, malgré la crise que traverse le bio, maintien du nombre de producteurs bio (équilibre entre les déconversions et les conversions).

accompagnement technico-économique

✓ 18 rencontres individuelles « Information bio » pour se poser les bonnes questions avant une conversion bio

- ✓ 12 journées terrain bio qui ont réuni 90 participants
- ✓ 2 RDV T&B en région Centre-Val de Loire et à Avignon et 1 journée
 T&B dans l'Ain : participation et intervention de conseillers de la CA26



stagiaires par an

DÉPARTEMENT BIO DE AURA



Campagne PAC

Cette année, la période de dépôt des dossiers a été prolongée, se terminant le 24 mai.

Ce délai supplémentaire a été accordé en raison de l'indisponibilité, voire de l'inachèvement, des résultats et documents relatifs à l'instruction 2023 pour le bio et les MAEC. De plus, certains dossiers n'étaient accessibles qu'à partir du 20 avril, des lenteurs ont été constatées sur Télépac et des modifications de règles sont survenues en cours de campagne PAC.

Cependant, grâce à l'engagement des 21 conseillers et 5 assistantes, plus de 1000 agriculteurs ont été accompagnés, un chiffre stable pour la troisième année consécutive.

Le suivi des dossiers PAC a continué pendant la période du «droit à l'erreur». La permanence PAC a permis de traiter les modifications de déclaration (avec plus de 200 appels pour prendre en compte des accidents de culture, ajouter des pièces justificatives, etc.) et plus de 100 feux rouges du 3STR.



agriculteurs drômois ont été accompagnés par la Chambre pour déclarer leur PAC en 2024



L'action phare

LA FORMATION, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE MOBILISÉ PAR LA CHAMBRE

La formation représente une grande part de l'activité de la Chambre d'agriculture, afin que les agriculteurs puissent répondre aux défis écologiques et économiques qui les attendent. Les formations proposées sont de plus en plus axées sur l'adaptation des systèmes face au changement climatique. La santé des sols et la préservation de l'eau sont au cœur des préoccupations.

En 2024, la Chambre d'agriculture de la Drôme a proposé une formation inédite pour accompagner les agriculteurs face aux défis du changement climatique. Axée sur l'hydrologie régénérative et la gestion des sols, cette initiative visait à sensibiliser les participants à de nouvelles pratiques agricoles durables.

Durant cette formation, les agriculteurs ont exploré les bases de l'hydrologie régénérative, une méthode innovante pour restaurer les cycles de l'eau. Cette approche favorise une meilleure infiltration, limite l'érosion et améliore la rétention d'eau dans les sols. Samuel Bonvoisin, intervenant et praticien actif dans des projets comme les Alvéoles et Permalab, a partagé son expertise et ses expériences concrètes dans la Drôme.

La seconde journée était consacrée au fonctionnement des sols et aux leviers pour améliorer leur fertilité.

Marie-Pascale Couronne, agropédologue à la Chambre, a guidé les participants dans la compréhension des processus de santé des sols, tout en explorant des pistes comme l'agroforesterie et la plantation de haies.

Cette formation a permis aux agriculteurs de mieux cerner leurs besoins et de définir des priorités d'action :

✓ améliorer la santé des sols ✓ adopter des pratiques d'hydrologie régénérative ✓ ou intégrer des solutions comme l'agroforesterie

En résumé, cette initiative représentait une première étape vers une agriculture plus résiliente et durable, offrant des clés pour atténuer les impacts du changement climatique.



LA VIE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Faire rayonner les services de notre structure et se positionner comme un partenaire incontournable auprès de nos cibles à travers l'organisation de temps forts mettant en avant la technique, l'expertise et les agriculteurs.





LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME **MET LES BESOINS DE SES CLIENTS** AU CŒUR DE SA DÉMARCHE QUALITÉ

Engagée depuis une dizaine d'années dans une démarche qualité, la Chambre d'agriculture de la Drôme propose une offre de service dynamique, créatrice de valeurs ajoutées, et adaptées aux besoins des agriculteurs et des collectivités, certifiée par l'AFNOR.

La Chambre d'agriculture répond également aux exigences du référentiel réglementaire Qualiopi pour les formations et est agréée par le ministère de l'Agriculture, sous le numéro IF01762 pour le conseil indépendant relatif à l'usage de produits phytopharmaceutiques.

L'année 2024 a été marquée par deux temps forts :

☑ L'audit Qualiopi, en janvier, qui n'a relevé aucun écart majeur et a permis de certifier les actions de formation de l'établissement jusqu'en 2027.

☑ L'audit sur le référentiel de services des Chambres, en juillet, qui a mobilisé une vingtaine de collaborateurs et s'est conclu par un résultat très satisfaisant : aucun écart, aucun point sensible! Renouvelant ainsi la certification jusqu'en 2027 également.

Ces résultats représentent un véritable succès pour la Chambre, soulignant le travail collaboratif et transversal mené en interne sur le volet qualité et performance.

Nos clients sont satisfaits et ils nous le font savoir!

Chambre d'agriculture a eu un impact positif sur leur exploitation

99% de clients qui soulignent la qualité des interventions et de l'organisation des formations

nos clients de façon personnalisée avec nos équipes pluridisciplinaires expertes Construire une relation durable et de confiance





























Les événements 2024

Salons, inaugurations, cérémonies de remise de prix ou encore journées techniques sont tant d'actions positives, d'occasions d'échanger, de réseauter et de célébrer, avec toujours comme objectif la valorisation de l'agriculture de la Drôme!

Retour sur quatre moments clés de l'année :

- Les vœux du personnel, réunissant les 83 collaborateurs de la Chambre d'agriculture autour de la projectiondébat du film « La théorie du boxeur », relatant le dérèglement climatique qui frappe le département.
- La biodiversité à la ferme, journée sur une exploitation où drômois et drômoises sont invités à découvrir les pratiques mises en place pour favoriser la biodiversité.
- Les Trophées de l'agriculture de la Drôme, événement annuel qui voient les agiculteurs.ices aux pratiques les plus remarquables récompensés au cours d'une soirée exceptionnelle.
- Salon des collectivités, véritable lieu d'échange où élus et chargé.es de mission territoire de la Chambre portent la voix des agriculteurs auprès des décideurs politiques du département.

C'est au total plus de 37 événements dont 15 journées techniques qui ont été organisés en 2024 par la Chambre d'agriculture de la Drôme.

L'action phare

100 ANS D'HISTOIRE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE DRÔMOISE



En 2024, les Chambres d'agriculture ont célébré un siècle d'engagement pour le développement de l'agriculture française. Fondées en 1924, elles sont dissolues sous le régime de Vichy puis rétablies en 1949, amorçant ainsi une nouvelle phase de leur histoire. À partir de 1961, elles deviennent le principal vecteur de modernisation de l'agriculture, accompagnant les évolutions techniques et structurelles du secteur.

Dans la Drôme, la Chambre d'agriculture a vu son premier bureau d'élus en 1927. Elle connaît une croissance notable dès 1967, avec l'introduction de nouveaux services tels que le développement, l'élevage et l'économie. En 1986, la ferme expérimentale d'Etoile, qui fait aujourd'hui référence, voit le jour ainsi que celle de Mévouillon qui entre en service la même année. Cette décennie voit également la création d'un laboratoire d'œnologie, dont l'activité est aujourd'hui transférée à la Maison des Vins de Tain l'Hermitage.

Au fil des années, plusieurs autres produits « made in Chambre » emblématiques ont jalonné le paysage drômois : le journal L'Agriculture Drômoise (1952), le réseau de producteurs Bienvenue à la Ferme (1997) ou encore le salon Tech&Bio (2007).

Ces 100 ans de réalisations ont été rendus possibles grâce à l'engagement de l'ensemble des hommes et des femmes qui ont travaillé à la Chambre d'agriculture. Aujourd'hui, cette dernière reste fidèle à ses missions : représenter toutes les agricultures et accompagner les agriculteurs dans leurs projets de développement.

Pour ce 100° anniversaire, la Chambre d'agriculture de la Drôme se tourne résolument vers l'avenir, avec la même volonté d'accompagner l'agriculture dans un monde en constante évolution.



27

a vie de la Chambre d'agriculture



Chambre d'agriculture de la Drôme Du lundi au vendredi | 8h15 à 12h15 | 13h15 à 17h

145, avenue Georges Brassens - CS 30418 26504 Bourg-lès-Valence cedex 04 75 82 40 00 | accueil@drome.chambagri.fr

drome.chambres-agriculture.fr







